



Distr.: générale
24 janvier 2012



**Programme
des Nations Unies
pour l'environnement**

Français
Original : anglais

Réunion plénière visant à déterminer les modalités et les dispositions institutionnelles concernant la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

Deuxième session

Panama, 16-21 avril 2012

Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire*

Examen des modalités et des dispositions institutionnelles concernant la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques : emplacement physique du secrétariat de la plateforme

Emplacement physique du secrétariat de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques - Résumés des offres soumises par l'Allemagne, la France, l'Inde, le Kenya et la République de Corée

Note du secrétariat

L'annexe à la présente note contient les résumés des offres soumises par l'Allemagne, la France, l'Inde, le Kenya et la République de Corée, concernant l'emplacement physique du secrétariat de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Ces offres ont été soumises au Président du Bureau, pour examen à la deuxième session de la Réunion plénière visant à déterminer les modalités et les dispositions institutionnelles concernant la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. L'annexe est présentée telle qu'elle a été reçue et n'a pas été officiellement éditée.

* UNEP/IPBES.MI/2/1.

Annexe

Emplacement physique du secrétariat de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques – Résumés des offres soumises par l'Allemagne, la France, l'Inde, le Kenya et le République de Corée

Offre de l'Allemagne – Résumé analytique

L'IPBES à Bonn

La République fédérale d'Allemagne propose d'accueillir le secrétariat de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) à Bonn, ville des Nations Unies en Allemagne.

Depuis plusieurs années, l'Allemagne fait campagne pour que la question de l'érosion grave de la biodiversité soit inscrite de manière permanente dans l'agenda politique international. Figurant parmi les principaux donateurs, l'Allemagne apporte des contributions décisives pour préserver la biodiversité partout dans le monde et aide les pays partenaires à sauvegarder les fondations naturelles de la vie et à réduire la pauvreté.

En mai 2008, l'Allemagne a accueilli la neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB) à Bonn. Durant sa présidence de la CDB (2008 à 2010), le Gouvernement allemand a fait avancer les négociations concernant l'établissement de l'IPBES et a contribué financièrement à sa mise en œuvre.

Dotée de plus de 100 instituts de recherche, l'Allemagne contribue de manière significative depuis de nombreuses années à l'étude de la biodiversité et de son utilisation durable. L'Allemagne a aussi coparrainé et cofinancé l'Étude sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB). Cette étude, en soi un important instrument, a permis de mettre en place un vaste réseau d'experts, qui joueront un rôle essentiel dans le cadre des travaux de l'IPBES.

Bonn, ancienne capitale de l'Allemagne et aujourd'hui ville des Nations Unies, est un endroit idéal pour l'IPBES. Dix-huit organisations de l'ONU s'occupant de la protection de l'environnement, des changements climatiques et de la conservation de la nature y sont actuellement basées la plupart sur le complexe de l'ONU, face au Rhin, dans l'ancien quartier gouvernemental. Des ministères et autres organismes gouvernementaux, ainsi que 150 organisations internationales ou à vocation internationale et organisations non gouvernementales spécialisées dans la conservation de la biodiversité et la coopération pour le développement, sont aussi basés à Bonn.

Si Bonn était choisie comme ville d'accueil de l'IPBES, le secrétariat de l'IPBES et tout son personnel pourraient commencer à travailler immédiatement, dès l'été 2012. Choisir comme emplacement du futur siège de l'IPBES le quartier international de Bonn permettrait d'avoir des conditions de travail idéales et d'excellentes occasions de réseautage avec d'autres acteurs dans le domaine de la protection de la biodiversité et du climat. La tour des Nations Unies, à 30 étages, fournirait au secrétariat de l'IPBES des bureaux confortables, y compris la possibilité d'une expansion ultérieure. Le bâtiment comprend environ 500 bureaux et salles de conférence modernes, dont des cabines d'interprètes pour toutes les langues officielles de l'ONU. La ville de Bonn dispose d'excellentes infrastructures en matière de technologies de communication, pouvant fournir tous les services nécessaires au fonctionnement du secrétariat de l'IPBES.

Les conditions suivantes s'appliquent : Les conditions d'occupation et d'utilisation des locaux seraient fixées dans un Accord de siège entre la République fédérale d'Allemagne et l'ONU. Le secrétariat de l'IPBES ne paierait aucun loyer pour son emplacement à Bonn et le Gouvernement veillerait à ce que les locaux soient à sa disposition en permanence et sans réserve. Le Gouvernement allemand prendrait en charge les frais d'installation du mobilier et de l'équipement des bureaux et des salles de réunion, le coût des bâtiments et de leur entretien, ainsi que tous les frais de déménagement et le coût des cours de langue pour les employés du secrétariat de l'IPBES.

Bonn dispose de centres de conférence internationaux bien établis, pouvant accueillir plusieurs milliers de participants. Ces centres se trouvent dans des emplacements privilégiés, le plus souvent à proximité du

complexe de l'ONU. À Bonn, l'IPBES aura immédiatement accès à une main d'œuvre multilingue qualifiée, capable de répondre à tous ses besoins : des organisateurs de rencontres et des prestataires de services de conférence, des traducteurs et des interprètes, des scientifiques et des spécialistes de l'administration, de la gestion de bureaux et des relations publiques.

Bonn présente l'avantage d'être située au centre géographique, économique et culturel de l'Europe, à proximité immédiate de la plaque tournante de transport international du Rhin-Main, avec ses trois aéroports internationaux et un système ferroviaire moderne comprenant des trains à grande vitesse qui desservent toutes les grandes villes d'Europe. Il serait très facile de se rendre au secrétariat de l'IPBES en utilisant les transports publics.

Bonn comprend également des établissements d'enseignement diversifiés et une forte densité d'établissements scolaires et de crèches de haute qualité, dont plusieurs écoles internationales.

Le coût de la vie à Bonn est raisonnable, comparé au coût de la vie dans d'autres villes européennes. On trouve à Bonn de nombreuses succursales de banques nationales et internationales, de sorte que le change de devises ne pose aucune difficulté.

Dans le même temps, les salaires et traitements en Allemagne sont sensiblement inférieurs à ceux des employés de l'ONU. Les organisations internationales n'ont donc aucun mal à recruter des employés compétents. D'autre part, le marché du travail allemand serait ouvert aux membres des familles des employés de l'IPBES.

À compter de 2012, le Gouvernement allemand appuierait les travaux de l'IPBES en versant une contribution annuelle de 1 million d'euros au Fonds d'affectation spéciale de l'IPBES. Il fournirait également un financement supplémentaire pour les manifestations organisées par le secrétariat de l'IPBES. L'Allemagne accorderait à l'IPBES, en tant que membre de la famille des Nations Unies, les privilèges et immunités d'usage.

Offre de la France – Résumé analytique

La France a soutenu le projet de création d'une plateforme scientifique et politique sur la biodiversité depuis la Conférence « Biodiversité : science et gouvernance » tenue à Paris, en janvier 2005, au siège de l'UNESCO. Nous sommes persuadés que la préservation de la biodiversité et des services écosystémiques est essentielle, mais qu'elle appelle une action collective, par le biais de consultations et en s'appuyant sur des données scientifiques incontestables. L'offre de la France a été conçue pour accueillir le secrétariat et lui permettre d'organiser facilement, à un moindre coût, des réunions du Conseil, des réunions thématiques ou des séances plénières. Le siège de l'IPBES serait situé au Palais de Chaillot à Paris, en face de la Tour Eiffel et au cœur d'un réseau diplomatique et scientifique bien établi, proche du siège de l'UNESCO et du plus grand Bureau du PNUE en dehors de Nairobi.

Installations et personnel qualifié affecté aux conférences internationales

La région Île-de-France est la troisième région du monde à accueillir des conférences internationales et la deuxième plus grande concentration de sièges ou bureaux d'organisations internationales dans le monde. Paris dispose ainsi d'un solide réseau d'interprètes et de traducteurs. Pour que l'IPBES puisse tenir toutes les réunions nécessaires à son développement le plus efficacement possible, le Gouvernement français a recensé plusieurs endroits géographiquement proches et complémentaires pouvant tirer parti des compétences disponibles en Île-de-France. Plusieurs salles de réunion de différentes capacités sont disponibles au Muséum national d'Histoire naturelle, au Centre de conférences internationales du Ministère des affaires étrangères et au siège de l'UNESCO. Ces salles sont bien équipées pour accueillir des conférences internationales.

Capacités et ressources humaines adéquates

Paris dispose d'un réservoir de personnel qualifié pouvant appuyer les travaux de la plateforme sous tous ses aspects : administratifs, logistiques, scientifiques et techniques. Près de 4 300 chercheurs et experts basés en France, connus pour leurs publications, travaillent dans le domaine de la biodiversité. Les centres de recherche publics sont coordonnés au sein de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB). Ils travaillent en étroite collaboration avec le Conseil international des unions scientifiques (CIUS) et le programme DIVERSITAS, qui ont tous deux leur siège à Paris.

Paris, une ville accessible de partout dans le monde

Paris est la septième plateforme mondiale de liaisons aériennes. 14 000 vols par semaine desservent 557 villes dans 132 pays. Son réseau de trains à grande vitesse est le deuxième plus grand d'Europe et il relie 20 capitales européennes. Les autorités françaises faciliteront la délivrance de visas pour participer aux réunions des groupes de travail ou aux réunions plénières de l'IPBES.

Une vaste gamme de moyens de transport locaux respectueux de l'environnement

Paris offre une large gamme de moyens de transport permettant de se déplacer facilement tout en respectant l'environnement : 16 lignes de métro, 5 lignes de trains express régionaux, 352 autobus, 4 lignes de tramway, 23 000 'Vélib' (vélos en libre service), 600 kilomètres de pistes cyclables, un service 'Autolib' (voitures électriques écologiques en libre service) et 20 000 taxis.

Des systèmes de télécommunication efficaces

Pour assurer l'efficacité de l'IPBES, le Gouvernement français fournira au secrétariat des moyens de télécommunication efficaces. Le programme « économie numérique » appuie le développement de l'Internet à très haut débit dans le pays. Les services du Muséum national d'Histoire naturelle accueilleront, sur leur serveur, les applications et les données informatiques du secrétariat et assureront la maintenance et la sauvegarde des données. Le secrétariat de l'IPBES serait intégré au Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche (RENATER – 80 gigabits par seconde en Île-de-France).

Proximité des représentations diplomatiques et des organisations internationales concernées par la biodiversité

Paris offre un environnement international dynamique et diversifié, au sein duquel le secrétariat et ses membres pourront bénéficier de nombreuses synergies dans le cadre de leurs travaux et d'un confort dans leur vie quotidienne. Paris accueille aujourd'hui 167 représentations diplomatiques et 70 organisations internationales ou régionales, dont plusieurs travaillent dans le domaine de la biodiversité, notamment : l'UNESCO, la Division Technologie, Industrie et Economie (DTIE) du PNUE, le CIUS, le Centre thématique européen sur la diversité biologique de l'Agence européenne pour l'environnement, l'OCDE, et l'un des principaux Bureaux européens de la Banque mondiale.

Des services de santé pour tous, exigés par la loi

La législation française exige que tous les moyens disponibles soient mis en œuvre pour protéger la santé des personnes se trouvant sur son territoire, tout en respectant leur dignité et leur vie privée. L'OMS considère que le système français est l'un des meilleurs systèmes de santé au monde, en termes d'organisation et de fourniture de soins de santé. Les conditions de couverture médicale, l'accès à une couverture médicale supplémentaire et le remboursement des frais médicaux seront étroitement liés aux statuts adoptés pour l'IPBES. Plusieurs solutions opérationnelles adoptées par différents organismes internationaux situés à Paris sont envisageables.

De nombreux services pour l'éducation des enfants

Paris dispose de 769 établissements d'enseignement primaire et de 53 classes d'initiation pour assurer une intégration rapide dans le système scolaire. Les 350 établissements d'enseignement secondaire comprennent des sections européennes ou internationales, pour préparer les examens en vue de l'obtention de diplômes dans de nombreux pays. L'enseignement supérieur est ouvert à tous; il est appuyé, pour l'essentiel, par les pouvoirs publics et comprend un accès aux droits sociaux (sécurité sociale, aide au logement), quelle que soit la nationalité des étudiants.

Des services efficaces pour les transferts de fonds

Les organisations internationales situées sur le territoire français sont soumises à des lois particulières concernant le transfert et la gestion des fonds. Le Gouvernement français fournira toute l'aide nécessaire pour trouver les modalités les plus appropriées.

Un coût attractif du personnel et un accès facile au marché du travail

La France est l'un des pays les plus attractifs en Europe en ce qui concerne le coût de la main d'œuvre. Son taux de productivité par heure est très élevé et classé en troisième position dans le monde par l'Organisation internationale du Travail. Le statut des conjoints et des personnes à charge dépendra des statuts adoptés pour l'IPBES. À titre d'exemple, le statut de fonctionnaire international au siège de l'UNESCO confère généralement un permis de résidence aux conjoints, leur permettant d'accéder au marché du travail en France. Ce permis est étendu aux personnes à charge.

Les bureaux rénovés du Musée de l'Homme au Palais de Chaillot

La France offrira 500 m² de bureaux situés dans les locaux du Musée de l'Homme, en face de la Tour Eiffel. Ces bureaux sont facilement accessibles par les transports publics et sont proches des sièges de l'UNESCO et du CIUS. Ces locaux, qui occupent deux étages, seront aménagés pour répondre aux besoins du secrétariat.

Conditions applicables aux locaux et à leur entretien

Les locaux resteront la propriété de l'Etat français. Ils seront disponibles en permanence, moyennant un paiement qui couvrira les dépenses de fonctionnement du Muséum national d'Histoire naturelle. Le Muséum prendra en charge le coût des travaux structurels, de l'entretien des bâtiments, du matériel de communication et des infrastructures de services publics (eau, électricité, chauffage).

Privilèges et immunités

La France offrira au secrétariat de l'IPBES tous les privilèges et immunités généralement accordés aux organisations internationales comparables, conformément aux statuts qui seront adoptés par la Réunion plénière de la plateforme à sa prochaine session.

Un engagement ferme et dynamique

La France a fait preuve d'un engagement constant en faveur de la biodiversité et de l'IPBES, aux niveaux national et international. Elle participe à de nombreux mécanismes institutionnels régionaux et sous-régionaux. Pour faciliter l'installation et le développement du siège de l'IPBES à Paris, le Gouvernement français accordera, à titre exceptionnel, une subvention de 500 000 dollars, répartie sur les trois premières années d'installation. En fonction des besoins exprimés par l'IPBES, le Gouvernement français envisagera la possibilité de recruter une personne chargée de faciliter l'intégration de la structure et de la rendre rapidement opérationnelle. D'autres partenaires contribueront probablement aux activités de l'IPBES, notamment par le biais de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, qui est la structure de coordination de la recherche en France en matière de biodiversité (FRB), et à laquelle sont associées les principales parties prenantes publiques, privées et nationales.

Offre de l'Inde – Résumé analytique

L'Inde est un pays mégadivers, riche en biodiversité et en savoir traditionnel. Couvrant seulement 2,4 % des terres émergées, l'Inde abrite cependant près de 7 % de toutes les espèces connues et 18 % de la population mondiale. La loi indienne sur la diversité biologique (2002) et ses règlements d'application (2004) constituent l'un des cadres juridiques et consultatifs les plus avancés au monde, élaborés pour gérer les trois composantes de la conservation et du développement, à savoir : la conservation, l'utilisation durable et le partage des avantages. Cette loi, qui définit un cadre de politique générale guidé par l'expérience et l'expertise scientifiques, est considérée comme l'une des législations les plus progressistes au monde en matière de diversité biologique et de gestion des écosystèmes. C'est pourquoi le Gouvernement indien propose d'accueillir le secrétariat de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Cet intérêt trouve son origine dans la mégadiversité qu'offre le pays, l'immensité des compétences intellectuelles, techniques, juridiques et politiques disponibles en matière de biodiversité, le rôle de chef de file joué par l'Inde dans l'élaboration de politiques nationales, régionales et internationales volontaristes en matière de biodiversité, sa capacité à associer l'élaboration de politiques publiques basées sur la science au niveau national au soutien qu'elle apporte à d'autres pays en développement.

L'Inde a montré qu'elle était capable de mobiliser des connaissances, des intérêts et des fonds dans le cadre de plateformes coordonnées pour faire avancer l'ordre du jour en matière de développement, ayant mené à bien 11 plans quinquennaux. L'expérience acquise dans le cadre de ces plans a permis à l'Inde de devenir un leader mondial dans le domaine de la science et de la technologie, de leurs applications, et de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques. L'Inde dispose également du quatrième réservoir de scientifiques au monde et de nombreuses institutions engagées dans des secteurs de pointe de la recherche-développement. Les ressources humaines et le potentiel économique du pays, conjugués au soutien national et local croissant visant à faire du pays une capitale du savoir dans le monde, sont inégalés et équilibrés, permettant de définir des politiques publiques inclusives reposant sur l'équité. Ceci fait de l'Inde une puissance incontestée dans le domaine du savoir, offrant un modèle équilibré pour transposer les sciences et les politiques au niveau local.

L'Inde est en passe de devenir un pôle d'attraction pour les industries axées sur le savoir, et plusieurs multinationales importantes, telles que Microsoft, General Electric, Intel, IBM, Boeing et Google y ont créé des centres de recherche-développement. Le rôle de l'Inde dans la recherche d'un développement inclusif qui renforce les capacités et habilite les ressources humaines est aujourd'hui reconnu. L'Inde est également connue pour ses relations équilibrées et progressistes avec toutes les régions du monde, reposant sur les principes de justice et d'équité, d'inclusion et de soutien, d'ouverture et de transparence. Ces qualités font de l'Inde un endroit idéal pour accueillir le secrétariat de l'IPBES. L'Inde dispose d'ailleurs d'un grand nombre de centres et installations de conférence haut de gamme, comme en témoignent les nombreuses manifestations internationales qui ont eu lieu partout dans le pays : la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2000, la course de Formule F1 en 2011, et la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en 2012.

Parmi les infrastructures disponibles en Inde, qui intéressent l'IPBES, figurent : des centres de conférence internationaux, l'accès à un personnel qualifié de services de conférence, des infrastructures pour les transports internationaux et nationaux, des déplacements internationaux faciles à organiser, des réseaux de communication et des infrastructures pour les technologies de l'information et des communications, un nombre impressionnant de représentations diplomatiques et d'organisations internationales, un excellent niveau de sécurité, des hôpitaux et centres médicaux, des logements adéquats, des établissements d'enseignement, des centres financiers pour le transfert de fonds et la gestion des fonds, des coûts raisonnables pour l'installation du personnel, des embauches locales faciles, des locaux disponibles pour les bureaux, un cadre juridique en place, etc.

L'Inde est un pays émergent où l'action gouvernementale, progressiste et inclusive, est propice à la création de plateformes régionales et internationales inédites propres à renforcer les capacités d'autres pays, par le biais de mesures appropriées. Vu le rôle qu'elle joue sur la scène internationale en matière de gouvernance, et son approche neutre et objective sur les grandes questions de politique générale, l'Inde est particulièrement bien placée non seulement pour fournir des infrastructures physiques à l'IPBES, mais aussi pour donner une crédibilité à la plateforme en accueillant son secrétariat. D'autre part, le Gouvernement indien est en mesure de fournir un soutien intellectuel, en ressources humaines et en connaissances ainsi qu'un appui financier, social et technique, pour assurer le bon fonctionnement de l'IPBES.

L'Inde est prête à offrir à l'IPBES des bureaux, des salles de conférence subventionnées et du personnel d'appui pour assurer le fonctionnement sans heurt du secrétariat. L'établissement du secrétariat de l'IPBES en Inde serait finalisé dans le cadre d'un accord avec le pays hôte conclu avec l'organisme ou les organismes compétent(s). Tous les privilèges et immunités offerts aux fonctionnaires internationaux seront accordés, ainsi que des avantages particuliers, tels que des rémunérations non imposables, des exemptions de TVA et d'autres avantages. Outre les salles de conférence, le Gouvernement indien mettra à la disposition de tous les participants aux manifestations organisées par l'IPBES en Inde des moyens d'hébergement et des conditions de séjour à des tarifs préférentiels.

Offre du Kenya – Résumé analytique

Le Gouvernement kenyan a l'honneur de soumettre une proposition tendant à offrir un emplacement physique au secrétariat de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), suite à l'adoption du processus invitant les pays à soumettre des propositions concernant l'emplacement physique du secrétariat, à la première session de la Réunion plénière de la plateforme, tenue du 3 au 7 octobre 2011, à Nairobi (Kenya) (UNEP/IPBES.MI/1/8).

Le Gouvernement kenyan appuie fortement la nécessité de renforcer les liens entre la science et les politiques à tous les niveaux, afin de promouvoir une bonne gestion de la biodiversité et des services écosystémiques. Cette approche reconnaît l'ampleur et la complexité croissantes des défis auxquels sont confrontés les gouvernements aujourd'hui pour assurer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques et pour réduire la pauvreté. Le Kenya s'engage à assurer le succès de l'IPBES, une fois établie, et propose d'accueillir son secrétariat dans la ville de Nairobi et de l'aider à remplir efficacement ses fonctions.

La proposition d'accueillir le secrétariat de l'IPBES a reçu le soutien du Président kenyan, qui a exprimé l'intérêt du Kenya à accueillir le secrétariat, dans une allocution qu'il a prononcée à l'ouverture de la vingt-sixième session du Conseil d'administration du PNUE/Forum ministériel mondial sur l'environnement, le 21 février 2011. Il a réaffirmé cet intérêt dans une allocution prononcée au dix-neuvième Sommet de l'Union africaine, tenu à Malabo (Guinée équatoriale) en juin 2011.

Le Gouvernement kenyan fournira au secrétariat des bureaux adéquats, situés à proximité de l'Office des Nations Unies à Nairobi et dotés de tous les équipements nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du secrétariat. Le secrétariat et son personnel bénéficieront des mêmes privilèges et immunités que ceux accordés par l'Office des Nations Unies à Nairobi à son personnel. Le Gouvernement assurera également, jour et nuit, la sécurité du secrétariat, de ses installations et de son matériel. Le Gouvernement prendra en charge le coût de tous les gros travaux de maintenance et de réparation.

La ville de Nairobi comprend une population issue de toutes cultures et tous horizons et offre des restaurants de renom, des hôpitaux bien équipés, des centres commerciaux modernes, des écoles, un système de transport public comprenant des bus, des minibus, des taxis et des services de location de voitures, et des universités et des collèges qui suivent un cursus local et international.

La ville de Nairobi accueille également de nombreuses organisations locales, régionales et internationales s'occupant de la biodiversité, telles que le Centre mondial de l'agroforesterie (ICRAF), le Centre international de physiologie et d'écologie des insectes (ICIPE), Biodiversity International, le Centre régional de cartographie des ressources pour le développement (RCMRD) et le Centre de conservation de l'Afrique (ACC). Quelques institutions locales pertinentes incluent l'Institut kenyan de recherche et d'analyse des politiques, l'Institut kenyan de recherche forestière, l'Institut kenyan de recherche agricole, l'Herbier d'Afrique orientale, le Service kenyan de la faune et de la flore sauvages, et le Service forestier kenyan. Ces institutions faciliteront et appuieront les activités du secrétariat, par le biais de partenariats.

Le PNUE, dont le siège se trouve à Nairobi, a apporté son soutien à l'IPBES depuis le début. Le PNUE est de plus en plus reconnu pour son engagement dans le domaine de la science et des politiques en matière d'environnement. En choisissant Nairobi comme emplacement physique de son secrétariat, l'IPBES pourrait bénéficier de l'expertise et de la présence de nombreux organismes des Nations Unies s'occupant de la biodiversité à Nairobi, telles que l'UNESCO, le PNUD et la FAO.

D'autre part, Nairobi a montré son aptitude et sa capacité à accueillir des manifestations internationales importantes relatives à la biodiversité, telles que la cinquième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et la neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le Kenya a toujours manifesté un vif intérêt pour l'IPBES et est convaincu que le fait d'accueillir son secrétariat à Nairobi, à proximité de l'ONUN et du PNUE, serait très avantageux pour l'IPBES, qui pourrait réaliser des économies au titre du personnel recruté localement. Un tel choix témoignerait également de la confiance et du soutien apportés par la communauté internationale aux pays en développement, pour que ceux-ci jouent un rôle majeur dans la gouvernance internationale de l'environnement, dans l'optique du développement durable.

Lorsque la Réunion plénière aura pris une décision concernant l'emplacement du secrétariat et lorsqu'un rapport détaillé sur les ressources humaines et financières nécessaires aura été établi, le Gouvernement kenyan sera en mesure de s'engager à fournir au secrétariat des ressources spécifiques, en plus de l'apport initial en locaux de bureaux, de mobilier, de matériel et de fournitures.

Enfin, le Kenya espère recevoir le soutien de toutes les Parties pour accueillir le secrétariat de l'IPBES à Nairobi au Kenya.

Offre de la République de Corée – Résumé analytique

La Conservation de la biodiversité est aujourd'hui une tâche essentielle qui incombe à l'humanité. Le Gouvernement de la République de Corée est convaincu que l'IPBES sera amenée à jouer un rôle important pour mettre un terme à l'érosion de la biodiversité en renforçant l'interface science-politique dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques. Le Gouvernement de la République de Corée a joué un rôle important dans les négociations qui ont abouti à l'établissement de l'IPBES. Ainsi, le document final de Busan, considéré comme l'un des fondements de la création de l'IPBES, a été adopté sous la présidence de la République de Corée, à la troisième réunion spéciale intergouvernementale et multipartite sur l'IPBES, tenue en 2010. Et c'est ce Gouvernement qui a présenté le Document final de Busan à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et qui a parrainé l'adoption de la résolution 65/162 portant création de l'IPBES. Outre ces initiatives au plan international, le Gouvernement a pris des mesures concertées pour préserver l'environnement naturel du pays et sensibiliser le public à la conservation de la biodiversité.

Le Gouvernement de la République de Corée est convaincu que la capitale, Séoul, où convergent de nombreuses activités et recherches en matière de biodiversité, est un lieu idéal pour l'épanouissement de l'IPBES. De plus, étant donné qu'aucun organisme des Nations Unies compétent dans le domaine de l'environnement ou de la biodiversité n'est situé en Asie, le fait d'installer le secrétariat de l'IPBES à Séoul permettrait de promouvoir substantiellement la recherche et l'élaboration de politiques en matière de biodiversité dans la région, contribuant ainsi à intégrer les questions relatives à la biodiversité et aux services écosystémiques dans les disciplines scientifiques et les politiques.

La République de Corée a engagé des ressources importantes pour le développement de l'IPBES au cours de ses premières années d'existence et pour l'aider à atteindre ses objectifs pour les décennies à venir. Le rôle inédit joué par la République de Corée sur la scène internationale afin de trouver un terrain d'entente entre pays développés et pays en développement, serait aussi un atout pour l'IPBES.

Attributs des locaux fournis au secrétariat

Le Gouvernement prévoit de fournir au secrétariat de l'IPBES, de manière permanente, des bureaux d'une superficie d'environ 600 m² dans le « Seoul Global Center », situé dans le quartier de Jongno, l'un des principaux quartiers d'affaires au centre de Séoul. Ce quartier est desservi par un système de transport pratique, des infrastructures de communication avancées, des services financiers et des salles de conférence.

Le « Seoul Global Center » dépend de la mairie et son inauguration est prévue en décembre 2012. Le bâtiment a été conçu spécialement pour accueillir des organisations et des institutions internationales. Le 'Seoul Global Center' est un centre d'aide aux étrangers, installé par la mairie pour rendre la vie à Séoul plus confortable et plus facile pour les étrangers, et le Service coréen de l'immigration, qui fait partie du Ministère de la justice, sera installé dans ce bâtiment. Ainsi, le personnel du secrétariat pourra y avoir accès, à presque tous les services d'immigration et services gouvernementaux, tels que les demandes de visa.

Une salle de conférence internationale, équipée pour assurer des services d'interprétation et pouvant accueillir 110 personnes, sera installée dans le bâtiment et pourra être utilisée par le secrétariat, moyennant un paiement raisonnable, ainsi que par d'autres institutions situées dans le « Seoul Global Center ». Le bâtiment comprendra aussi des cabinets médicaux, des banques, un centre communautaire, des centres sportifs, des restaurants et cafés, et un parking, offrant ainsi aux membres du personnel du secrétariat tous les services nécessaires sous un même toit. D'autres organisations internationales telles que le Réseau régional des autorités locales pour la gestion des établissements humains (CITYNET), le siège asiatique de l'Association internationale du barreau (International Bar Association) et plusieurs chambres de commerce étrangères ont déjà prévu de s'installer dans ce bâtiment.

Installations et conditions locales

Séoul est une ville très ancienne dotée de riches traditions culturelles, offrant un niveau de vie élevé et soucieuse du bien-être de ses citoyens. En tant que ville métropolitaine de plus de 10 millions d'habitants, Séoul possède de nombreux atouts propres aux grandes villes. On y trouve probablement tout, que ce soit un logement, des services médicaux, un emploi, des services culturels ou une éducation.

Cependant, cela ne veut pas dire qu'il faille abandonner ce qui fait le charme des petites villes, à savoir un air pur, la sécurité, la propreté et la nature. Le système de transport de Séoul, innovant et à la pointe du progrès, est très apprécié par les habitants de la ville. Séoul est l'une des villes bénéficiant du plus faible taux de criminalité au monde. Elle est ainsi suffisamment sûre pour que l'on puisse y profiter de la vie nocturne, sans avoir à se soucier de la sécurité. Il est très facile également de profiter de la nature à Séoul : un trajet de moins d'une heure en métro vous amènera au mont Bukhan, un parc national de la ville très prisé. Séoul est

aussi une ville sophistiquée, connue tant pour son patrimoine culturel, traditionnel et contemporain, que pour ses nombreux établissements culturels, tels que musées et théâtres (le Centre Sejong, par exemple, qui est le plus grand théâtre coréen, se trouve à proximité du « Seoul Global Center ». D'autre part, si l'on compare Séoul à d'autres métropoles dont la population dépasse 10 millions d'habitants, on constate que le prix des produits de base y est relativement raisonnable. En conséquence, le secrétariat serait en mesure de réduire ses dépenses de fonctionnement.

Séoul est l'une des villes les mieux desservies au monde. Deux grands aéroports internationaux se trouvent juste à côté de Séoul, à savoir l'aéroport international d'Incheon et l'aéroport international de Gimpo, faisant de Séoul un endroit idéal pour une organisation internationale. Séoul dispose également d'un excellent système de transport reliant la ville aux autres villes de Corée, avec des trains à grande vitesse, des autoroutes et des installations portuaires, offrant ainsi des services de transport public faciles et efficaces, à un prix très raisonnable (moins d'un dollar pour dix kilomètres).

Classée parmi les cinq premières villes au monde pour l'accueil des conventions internationales par l'Union des associations internationales, Séoul dispose d'infrastructures et de personnel de conférence suffisants pour pouvoir accueillir des conférences internationales de grande envergure. Le centre Coex est l'un des dix premiers centres de conférences internationales au monde, pouvant accueillir plus de 200 expositions et plus de 1 000 grandes conférences.

Par ailleurs, le Gouvernement favorise les recherches sur la biodiversité et les écosystèmes en créant et en encourageant les instituts de recherche dans ce domaine. Grâce à ces initiatives appuyées par le gouvernement, la Corée dispose aujourd'hui d'une base scientifique, technologique et industrielle solide, pertinente pour les travaux de l'IPBES. Puisque Séoul abrite la plupart des instituts de recherche, des industries et des organisations non gouvernementales coréennes et qu'elle est un centre pour la recherche scientifique sur la biodiversité et les écosystèmes en Corée, elle serait en mesure d'apporter le soutien nécessaire aux travaux actuels et futurs de l'IPBES.

Appui financier et technique

Le Gouvernement de la République de Corée et la mairie de Séoul prévoient de verser 3 millions de dollars par an (puis 2 millions de dollars par an à partir de la huitième année suivant le lancement de l'IPBES), pour faciliter le fonctionnement du secrétariat de l'IPBES et appuyer le renforcement des capacités des pays en développement.

Deux millions de dollars par an seront fournis pour faciliter le fonctionnement du secrétariat de l'IPBES, sans limite de temps. Compte tenu du coût estimatif du budget opérationnel de l'IPBES, s'élevant à 3,2 millions de dollars, selon le PNUE, le soutien financier apporté par la Corée serait suffisant pour couvrir le coût des réunions des organes directeurs, les publications, les programmes de vulgarisation et les communications, les déplacements du personnel, les équipements et les locaux du secrétariat et autres dépenses accessoires, à l'exclusion des dépenses de personnel. L'IPBES pourrait ainsi assurer le fonctionnement du secrétariat, en n'ayant à prendre en charge que les dépenses de personnel.

De plus, le Gouvernement prévoit d'offrir 1 million de dollars par an pendant les sept premières années pour appuyer les activités de renforcement des capacités dans les pays en développement en lien avec les travaux de l'IPBES. Afin de rendre l'IPBES opérationnelle dès que possible, pour qu'elle puisse atteindre les objectifs, il est essentiel d'assurer une participation pleine et entière de nombreux pays en développement. Cette dotation permettra d'encourager une participation de tous les pays, en particulier des pays en développement, en contribuant au renforcement de leurs capacités.

Le Gouvernement prévoit également d'affecter au secrétariat de l'IPBES un personnel chargé de lui apporter un appui technique pendant les cinq premières années, afin de résoudre les problèmes d'installation et de communication. Ces dépenses de personnel, d'environ 300 000 dollars pour cinq ans, ne sont pas incluses dans le soutien financier de 2 millions de dollars offert pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'IPBES.

Cadre juridique

Le Gouvernement accordera au secrétariat et aux membres du personnel de l'IPBES les privilèges et immunités prévus par la Convention des Nations Unies sur les privilèges et immunités. Un accord distinct est habituellement conclu à cet égard. Les possibilités d'emploi des membres de la famille du personnel du secrétariat de l'IPBES dépendront du type de visa qui leur sera délivré. La mairie de Séoul fournira des services d'orientation groupés pour les permis de travail, l'éducation et autres aspects de la vie à Séoul pour que les personnes à charge des membres du personnel du secrétariat puissent avoir facilement accès au marché du travail local, aux établissements d'enseignement, etc.

Prix IPBES

Le Gouvernement de la République de Corée propose de créer un « Prix IPBES », qui sera décerné aux institutions ou aux particuliers ayant apporté une contribution exceptionnelle à la science et aux politiques, en appuyant les initiatives de protection de la biodiversité et des écosystèmes. Le Prix sera accordé dans deux disciplines, la science et les politiques, et il sera assorti d'une somme d'argent importante. Le Gouvernement prévoit de consulter ses partenaires du secteur privé afin de mobiliser des fonds pour ce prix. En tant qu'activité de partenariat public-privé, nous pensons que le Prix IPBES pourra aider à faire connaître l'IPBES à l'échelle mondiale et à promouvoir l'innovation dans le domaine de la science et des politiques, au service de la conservation de la biodiversité et des écosystèmes.
